SECURITE DES RESEAUX ET DES SYSTEMES INFORMATIQUES

ECTS
3 crédits

Composante(s)
UFR des Sciences fondamentales et biomédicales

Volume horaire
28h

Période de l'année
Semestre 1 & 2

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

SECURITE DES RESEAUX ET DES SYSTEMES INFORMATIQUES	Cours Magistral	18h
SECURITE DES RESEAUX ET DES SYSTEMES INFORMATIQUES	Travaux Dirigés	10h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 16 juillet 2025